



Maintenir et actualiser les compétences acteur en Sauvetage Secourisme du Travail (SST)



1 jour - 7 heures en présentiel

A partir de 1100 € / session, dans vos locaux

Objectifs

Continuer à intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail / Mettre en application ses compétences de Sauvetage Secourisme du Travail au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Profil du formateur

Formateur SST certifié INRS, expert en prévention des risques

Public concerné

Membre du personnel titulaire du certificat Sauveteur Secouriste du Travail et souhaitant maintenir ses compétences

Document(s) délivré(s) suite à l'évaluation des acquis

Un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, valable au maximum 24 mois sera délivré après participation active à la formation et réussite aux évaluations certificatives de compétences SST. Ce certificat SST donne une équivalence au certificat Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

Niveau de connaissances préalables requis

Être titulaire d'un certificat SST

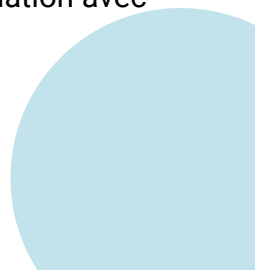


Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation certificative des compétences SST conforme au document de référence INRS

Moyens techniques et pédagogiques

Formation SST essentiellement pratique, conforme au programme de l'INRS / Mises en situation avec matériel pédagogique (différents scénarios, mannequins, défibrillateur...)





Programme



1/ Dispositif Sauvetage Secourisme du Travail et cadre juridique du secourisme

2/ Intérêt de la prévention des risques professionnels en entreprise

- Situer son rôle de Sauveteur Secouriste du Travail dans l'organisation de la prévention
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques par des actions de prévention

3/ Règles d'intervention face à une situation d'accident du travail

- Identifier le mécanisme de l'accident du travail
- Protéger de façon adaptée
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes exposées (situation dangereuse), supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime
- Examiner la victime
- Rechercher et reconnaître les signes caractérisant l'état de la victime Prioriser les actions à réaliser en fonction de ces signes
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours, définir les différents éléments du message d'alerte, faire alerter ou alerter soi-même les secours
- Secourir la victime de manière appropriée selon les cas :
 - La victime présente un saignement abondant
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint de malaise / La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements / La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire (Position Latérale de Sécurité)
 - La victime ne répond pas et ne respire pas (Défibrillateur et Réanimation Cardio-Pulmonaire)
- Exercices pratiques de mises en situation appropriés aux différents cas pouvant être rencontrés (successions de gestes et actions)



Nota : le traitement des situations inhérentes aux risques spécifiques de l'établissement fait l'objet d'un complément de formation dont la durée est à convenir au cas par cas avec le médecin du travail de l'entreprise

PSH : Nous vous invitons à prendre contact avec nous afin de vous proposer une réponse adaptée à votre situation d'handicap

